



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 12 juin 2014

Approuvé le 18 septembre 2014

PRESENTS	
Membres du Conseil	Kristine BALSLEV, Radu BANESCU, Pierre BARROUILLET, Ecaterina BULEA BRONCKART, Caroline DAYER, Olivier DESRICHARD, Natasha FREDERIC, Edouard GENTAZ, Martine MORNACCHI, Catherine ONA, Michael RICHTER, Yvan SANCHEZ
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Valérie FAVEZ, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillères aux études, Pascal ZESIGER – doyen
Invité(s)	Madiha NASIR, Jamaa El Alami
EXCUSES	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Jean-Michel BAUDOUIN, Daphné BAVELIER, Kerstin BRINKMANN, Laurent FILLIETTAZ, Vije FRANCHI, Guido GENDOLLA, Paolo GHISLETTA, , Francia LEUTENEGGER, Sabine VANHULLE, Valentin ZEBERLI
Ex officio	Aline MEYER – conseillère aux études

Ordre du jour

- 1 – Approbation du PV de la séance du 08.05.2014
- 2 – Communications du doyen
- 3 – Projet de modification du règlement d'études de la Maîtrise universitaire en éducation précoce spécialisée
- 4 – Formation continue
 - . Modification de la convention « Maîtrise universitaire d'études avancées en management, ressources humaines et carrières »
 - . Modification du règlement d'études de la Maîtrise universitaire d'études avancées en management, ressources humaines et carrières
 - . Règlement d'études du Diplôme de formation continue (DAS) en Management, ressources humaines et carrières (nouvelle formation)
 - . Règlement d'études du Certificat de formation continue (CAS) en Ressources humaines (nouvelle formation)
 - . Règlement d'études du Certificat de formation continue (CAS) en Management Humain (nouvelle formation)
- 5 – Bibliothèque – Désignation d'un représentant des étudiants dans l'instance UniMail pour l'année académique 2014-2015
- 6 – Approbation des compositions de la Commission du Plan d'études – CPE et des comités de programme de la Section des sciences de l'éducation
- 7 – Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 08.05.2014

Le procès-verbal est approuvé avec l'ajout des remerciements à Francia Leutenegger pour son implication dans la fonction de vice-présidente de la Section SED (point n°5).

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

• Plan stratégique et convention d'objectifs

Le plan stratégique est progressivement réélaboré par le Rectorat. Dans le cadre de la Convention d'objectifs, l'Université devrait recevoir 12 millions. Quatre millions sont réservés pour les engagements pris avec les PRN. Le solde, 8 millions pour 4 ans, sera attribué sur la base de projets à soumettre d'ici au 30 septembre 2014. Le Rectorat demande que les Facultés classent leurs projets par ordre d'importance. L'arbitrage final sera effectué par le CRD (Collège Rectorats-Décanats).

Plus d'informations ici : <http://www.unige.ch/plan-strategique/objectifs.html>

• Moocs - "Massive Open Online Courses" (cours en ligne gratuits destinés à une large audience)

Cinq cours sont proposés par l'Unige cette année (<https://www.coursera.org/#unige>). Le prochain appel à projet sera lancé cet été. Notre faculté étant la seule à ne pas encore offrir de Mooc, il serait intéressant que nous fassions des propositions. Pour information, le Rectorat met à disposition des moyens pour permettre la réalisation et le déroulement des Moocs (le coût d'un mooc s'élève à 40-50 000 CHF).

• Centre interfacultaire

Le Global Studies Institute (GSI) souhaite délivrer des doctorats et a fait cette demande auprès du Rectorat, qui y est plutôt favorable. Ce point a fait l'objet de vives discussions en CRD, les doyens y étant opposés. Les doyens ont proposé que les centres interfacultaires soient autorisés à délivrer des doctorats conjointement avec une faculté, proposition qui semble convenir au GSI qui va amender son règlement dans ce sens. Ceci pourrait avoir des incidences pour notre Faculté par rapport à d'autres centres interfacultaires (en droits de l'enfant par exemple).

• Centre interfacultaire en droits de l'enfant

Le processus est désormais bien engagé : la Convention cadre relative à l'intégration des activités académiques de l'IUKB au sein des Universités de Lausanne et de Genève a été signée par les 5 partenaires. Elle est entrée en vigueur le 28 mai 2015. Des représentants de la Faculté (Francia Leutenegger, Pascale Pasche et le doyen) sont allés visiter le campus de Sion et rencontrer nos nouveaux partenaires. Il a été décidé d'organiser une journée scientifique interdisciplinaire autour des droits de l'enfant en janvier 2015 pour marquer le rattachement officiel des professeurs de l'IUKB à l'UNIGE. Cette journée sera destinée aux chercheurs et enseignants des facultés impliquées.

• CRD – point sur les nominations des dernières années

Un bilan a été effectué sur les nominations de l'année écoulée. Du point de vue du Rectorat, il y a eu trop peu de mises au concours. En termes d'égalité hommes/femmes, les objectifs sont plus ou moins bien atteints selon les indicateurs pour l'UNIGE dans son ensemble. La FPSE doit, quant à elle, progresser sur cette question.

• Cours publics

Les cours publics ont rencontré un vif succès cette année. De nouveaux cours seront proposés pour l'année académique 2014-15. Ils auront toujours lieu le mercredi soir, de 20h15 à 21h30 (à la place de 18h15 l'année dernière). Le programme vient d'être finalisé :

15.10.2014 – Olivier Maulini : L'école à l'épreuve d'elle-même ? Tensions et changements dans le métier d'instruire les enfants

19.11.2014 – Edouard Gentaz : Quelles sont les compétences cognitives et affectives des bébés?

25.02.2015 – Daphné Bavelier : Jeux vidéo et cerveau : mythes et réalités

15.04.2015 – Marco Hessels : Besoins éducatifs particuliers : quels outils pour une meilleure inclusion ?

Le doyen remercie les intervenants d'avoir accepté cette tâche.

• Archives Jean Piaget

Les Archives Piaget souhaitent créer un centre pour valoriser la documentation actuelle ainsi que la donation de la Famille Piaget, dont le volume ne peut être géré en l'état. La Collège des professeurs de la Faculté soutient ce projet, qui a été présenté au Rectorat. Il sera prochainement discuté en CRD. L'essentiel du projet repose sur le principe d'un financement externe à l'Université (mécénat).

3. PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ÉTUDES DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN ÉDUCATION PRÉCOCE SPÉCIALISÉE

Cette formation conjointe FPSE-UNIGE et HEP VAUD, ouverte en 2012 (3ème volée à venir), est littéralement « victime » de son succès. Un problème se pose notamment concernant les places de stage disponibles au regard du nombre d'étudiants qui s'inscrivent. Il a donc fallu mettre en place une procédure de sélection, pour limiter le nombre d'admissions par année.

Le règlement d'études ne prévoyant pas d'autre condition d'admission que celle du diplôme, la sélection a dû se faire sur la base du Règlement d'application de la HEP qui prévoit, par ailleurs, de donner la priorité aux candidats qui n'auraient pas été admis l'année précédente. Cette disposition particulière semblant discutable en l'état, un alinéa a été ajouté à l'Article 5 (5-d) précisant la nécessité d'une expérience pratique dans le domaine de l'Enfance. Ceci afin de limiter le nombre d'admissions, tout en répondant à la nécessité de s'assurer que les dossiers des candidat-e-s considéré-e-s admissibles d'une année à l'autre soient comparables sur des critères pertinents pour la formation.

Professionnellement, il est difficile d'avoir du recul, aucun diplôme n'ayant encore été délivré. La procédure de reconnaissance par la CDIP du diplôme professionnel de pédagogue en éducation précoce spécialisée est en cours.

Ne suscitant ni commentaire ni question, soumis au vote, le projet de modification du règlement d'études de la Maîtrise universitaire en Education Précoce Spécialisée – EPS, est approuvé, à l'unanimité (12 voix).

4. FORMATION CONTINUE

. Modification de la convention « Maîtrise universitaire d'études avancées en management, ressources humaines et carrières »

. Modification du règlement d'études de la « Maîtrise universitaire d'études avancées en management, ressources humaines et carrières »

. Règlement d'études du « Diplôme de formation continue (DAS) en Management, ressources humaines et carrières » (nouvelle formation)

. Règlement d'études du « Certificat de formation continue (CAS) en Ressources humaines » (nouvelle formation)

. Règlement d'études du « Certificat de formation continue (CAS) en Management Humain » (nouvelle formation)

Tous les règlements proposés sont en lien avec le MAS en « management, ressources humaines et carrières » organisé conjointement avec la Faculté d'Economie et Management de Genève et d'autres Institutions partenaires. La FPSE est représentée dans ce programme de Formation Continue par O. Desrichard.

Un certain nombre de pré-requis sont exigés comme être titulaire d'un Master en psychologie de l'Université de Lausanne (ou d'une autre Université mais 12 crédits supplémentaires doivent alors être validés à Lausanne). Dans ce cadre, aucun étudiant de la FPSE n'y participe, aussi se pose la question, en séance, de l'intérêt de notre implication dans ce programme d'études.

Les enjeux et répercussions de la participation de notre Faculté à ce programme de formation ne sont pas très clairs. Peut-être serait-il utile de porter le débat en Section de psychologie de l'intérêt de rester associé à ce diplôme conjoint ?

Soumis au vote, les projets de modification de la convention et du règlement d'études du MAS en « management, ressources humaines et carrières » ainsi que les règlements d'études des DAS et des 2 CAS nouvellement créés, sont approuvés à l'unanimité (12 voix).

5. BIBLIOTHÈQUE : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DANS L'INSTANCE UNIMAIL POUR 2014-2015

La candidature de Jamaa El Alami est proposée par les associations représentant les étudiants de la Faculté.

Soumise au vote, la candidature de Jamaa El Alami est approuvée, à l'unanimité (12 voix).

6. APPROBATION DES COMPOSITIONS DE LA COMMISSION DU PLAN D'ÉTUDES – CPE ET DES COMITÉS DE PROGRAMME DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

En découvrant les compositions proposées, le Conseil participatif s'interroge sur les représentations des étudiants (ex. A. Courtine) et des CCER (ex. C. Martinet) qui ne semblent pas avoir été mises à jour (Commission Plan d'Etudes – CPE), les deux membres mentionnées quittant la Faculté.

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

Procès-verbal approuvé le 18 septembre 2014

Une deuxième réserve concerne le statut de la conseillère aux études, Pascale Pasche, qui n'est pas membre « ex-officio ».

Les listes des comités de programme & de la CPE sont donc proposées au vote avec ces 2 réserves.

Soumises au vote, les compositions de la CPE et des comités de programme de la Section SED, sont approuvées à l'unanimité, sous réserve des modifications (12 voix).

7. DIVERS

- Fête de la Faculté : un excellent moment. Beaucoup de retours extrêmement positifs concernant la soirée. Merci aux organisateurs !
- Rappel : Conférence des Archives Jean Piaget – les 26-27 juin 2014 – De nombreuses inscriptions qui laissent présager des rencontres de qualité.
- Newsletter n°2 pour le 15 septembre 2014 : si vous avez des informations à diffuser, les communiquer svp à l'adresse suivante : newsletter-fpse@unige.ch

La Newsletter n°1 est disponible en lecture ici : <http://www.unige.ch/fapse/cite/newsletter.html>

GE/08.09.2014/M.Philippe